

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

partenaire de tous
vos projets





Sommaire

Une double structure 2/3

**Un budget
au service d'une stratégie** 4/5

**Rôle et missions
de la CCI du Var** 6/7

Développer 8/9
Informer, soutenir, accompagner
les entreprises

Aménager 10/13
Zones d'activités,
aéroport, équipements
portuaires

Former 14/16
Les jeunes
et les salariés



Jacques Bianchi

Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie du Var

*Dans l'entreprise
comme en mer,
c'est toujours
la force de l'équipage
qui fait la différence...*

Un projet pour les entreprises varoises

Septième Chambre
de commerce et d'industrie
de France sur 182 en nombre
de ressortissants,
la CCI du Var
représente les intérêts
de près de 40 000
entreprises varoises.

Pour créer les conditions
nécessaires à leur
développement et
répondre à leurs attentes,
la CCI du Var a conçu
une stratégie volontariste
et fédératrice, tournant
autour de trois mots clés :
Modernisation,
Partenariat,
Proximité.

Modernisation

" Tous au contact "

La CCI du Var est une entreprise qui offre des produits et des services. Cette culture " client " doit s'inscrire en chacun des membres du personnel et des élus afin de servir au mieux les intérêts des ressortissants actuels et futurs de la CCI. Alléger, dynamiser le mode de fonctionnement de l'entreprise pour permettre aux équipes davantage d'interactivité et d'opérationnalité.

Partenariat

" Tous ensemble aujourd'hui pour construire le Var de demain "

Tous les acteurs du développement économique doivent unir leurs savoir-faire, compétences et moyens financiers pour faire avancer le Var. L'objectif de ce partenariat renforcé avec les collectivités et les réseaux d'entrepreneurs étant de permettre l'aboutissement de projets décisifs pour l'avenir du département en instaurant une répartition claire et efficace des tâches de chacun. La CCI du Var en tant qu'établissement public relaye également sur le terrain les politiques nationales.

Proximité

" Tous sur le terrain aux côtés des entreprises varoises "

Pour connaître et identifier les besoins des entreprises, les équipes de la CCI du Var renforcent leur présence sur le terrain notamment au travers de la relance des agences territoriales. Elles rencontrent régulièrement les chefs d'entreprises, industriels et associations de commerçants pour comprendre, analyser leur attentes et proposer des solutions concrètes.

La Chambre de commerce et d'industrie du Var a pour ambition d'être plus que jamais l'acteur majeur du développement économique local. Elle représente toute une équipe de professionnels au service d'un seul objectif : favoriser la pérennité et la compétitivité des entreprises du commerce, de l'industrie et des services implantées dans le Var ou souhaitant s'y implanter.



Une double structure

Les Chambres de commerce et d'industrie ont la particularité de fonctionner en conjuguant l'expérience et la connaissance que les chefs d'entreprises élus ont du tissu économique et l'expertise de salariés dont les compétences répondent aux besoins des activités et services de la CCI.

46 chefs d'entreprise bénévoles

Les 46 membres titulaires de la CCI du Var sont l'émanation du tissu économique varois ; ils représentent les secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Elus par les chefs d'entreprises varois pour cinq ans, ils définissent la stratégie, les objectifs et le budget de la CCI du Var.

Les organes de décisions

Les membres titulaires forment l'Assemblée Générale, instance délibérante, aux côtés de 23 Membres Associés (désignés pour compléter la représentativité géographique et professionnelle des élus) et de 25 Conseillers Techniques (représentants des pouvoirs publics qui apportent leurs compétences pour l'analyse des projets).

Le Président de la CCI du Var, assisté des membres du Bureau, constitue le pouvoir exécutif. Il prépare les grandes options stratégiques et économiques de l'institution.

Les commissions permanentes et groupes projets

Les commissions permanentes, véritables groupes de réflexion spécialisés, sont au nombre de 4 : finances, marchés publics, commission paritaire locale et conflits d'intérêt. Elles sont composées de membres élus et de membres associés et ont un rôle d'étude et d'information. Elles émettent des propositions et des avis dans leurs domaines d'intervention respectifs.

Outre ces commissions permanentes, le Président a organisé pour cette mandature la création de groupes projets thématiques (communication, Pôle agro-alimentaire de la Farlède, Etats généraux de la formation continue, Immobilier...). Réunissant élus, chefs d'entreprises, experts et salariés, ils sont dotés d'objectifs précis et d'échéances. Véritables " boîtes à idées " et porteurs de projets de la CCI du Var, ces groupes font remonter leurs propositions et rendent compte de leurs actions au bureau, au Président et à l'Assemblée Générale.

Des équipes de spécialistes

Le Directeur Général met en œuvre la politique définie par les membres élus et assure le fonctionnement de la CCI du Var, entouré de 400 collaborateurs. Ces derniers sont spécialistes en économie, aménagement du territoire, environnement, tourisme, industrie, export, commerce, gestion portuaire et aéroportuaire. Ils représentent plusieurs dizaines de métiers et offrent près d'une centaine de prestations différentes.

Un budget au service d'une stratégie

La CCI du Var gère un budget annuel de 45 M€, investi afin de créer pour les entreprises les conditions optimales à leur développement. Instrument d'une politique générale, le budget fait l'objet d'un contrôle a posteriori de l'État qui s'assure de la régularité des opérations et de leur conformité avec les décisions de l'Assemblée Générale. Seulement 32% des ressources de la CCI du Var proviennent de la Taxe Additionnelle à la Taxe Professionnelle (TATP), contre 62% de ressources propres.

Trois sources de financement

Les ressources propres 62%
Produits d'exploitation de l'aéroport, des ports, zones industrielles, écoles, immobiliers d'entreprises, ou recettes provenant des prestations d'études et de conseil.

Les ressources fiscales 32%
Taxe additionnelle à la Taxe Professionnelle (TATP) perçue par la CCI du Var pour financer ses actions. En 2005, sur 100 € de base de Taxe Professionnelle payés par les entreprises, la CCI du Var en perçoit 1,98 €.

Les subventions et emprunts 6%
En outre la CCI du Var investit chaque année dans des équipements structurants au profit de l'économie varoise. Ces investissements ont représenté en 2005 plus de 5 M€ et ont fait l'objet de la part des collectivités et de l'Etat de subventions à hauteur de 26%. Le solde de ces investissements étant financé sur fonds propres et emprunts.

Comment le budget est-il investi et ainsi réinjecté dans l'économie varoise ?

La développement des ports 32%
Dépenses engagées dans le cadre de la gestion et du développement des installations portuaires (passagers, marchandise, plaisance).

Le service aux entreprises 27%
Dépenses liées à l'administration générale et aux services aux entreprises varoises : information, conseil, études de projets structurants et de PLU (Plan Local d'Urbanisme), FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) etc.

La gestion de l'aéroport 22%
Dépenses engagées dans le cadre de la gestion et du développement de l'aéroport.

La formation 18%
Dépenses engagées dans le cadre de la création et de la gestion des formations initiales et continues de la CCI du Var.

L'aménagement de zones d'activités 1%
Dépenses relatives à la commercialisation des zones d'activités industrielles créées par la CCI du Var.

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Rôle et missions de la CCI du Var

Favoriser le progrès économique et social

Les attributions
d'une Chambre de commerce...

Les CCI sont régies par la loi fondamentale de 1898 qui les a dotées du statut d'établissement public. Elles ont pour attribution de donner aux pouvoirs publics des avis sur les moyens de développer l'industrie, le commerce et les services. Elles doivent assurer l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elles ont la garde. Elles peuvent être autorisées à gérer des établissements à usage du commerce (magasins généraux, écoles de commerce, écoles professionnelles), des ports, des aéroports, des zones industrielles, des centres de formalités des entreprises...

...Concrètement, le rôle et les missions de la CCI c'est aujourd'hui

La force des réseaux

Très attachée à la défense des intérêts locaux, la CCI du Var est aussi une structure en réseau. Elle fait partie de réseaux établis à l'échelle régionale (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie), nationale (Association des Chambres Française de Commerce et d'Industrie) et européenne (Eurochambres) par les CCI, qui favorisent la mise en commun de leurs compétences en matière de qualité, d'international, d'intelligence économique, de documentation économique, de technologies de l'information et de la communication (TIC)... Elle travaille également en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et politiques du département. Sa connaissance du terrain, sa qualité d'observateur éclairé de l'économie varoise, en font le partenaire incontournable des collectivités territoriales, des autres chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et des organisations socioprofessionnelles (Union Patronale, Syndicat du bâtiment, de l'hôtellerie...).

Véritable " Parlement des entreprises varoises "

La CCI du Var représente toutes les entreprises du département inscrites au registre du commerce et des sociétés, soit près de 40 000 entreprises. Elle a pour vocation de représenter leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Elle est régulièrement amenée à prendre des positions au travers de motions.

Un rôle consultatif

En raison de sa connaissance du tissu économique local et des besoins des entreprises, la CCIV est consultée par les pouvoirs publics notamment en matière d'urbanisme. Elle est impliquée dans tous les grands projets structurants du département, dans toutes les réflexions prospectives, aux côtés des collectivités territoriales. Elle s'investit dans les études de PLU*, de SCOT**, de FISAC*** et d'ORAC****. Ses études fournissent aux pouvoirs publics les éclairages économiques indispensables et des données de prospective économique pour prendre les décisions d'orientation politique ou d'investissement de fonds publics.

À proximité des entreprises

Pour être plus proche de ses entreprises, la CCI du Var a implanté cinq agences couvrant ainsi l'ensemble du territoire varois : à Brignoles, Draguignan, Hyères, Fréjus/Saint-Raphaël et Saint-Tropez. Relais du siège installé à Toulon et de l'offre CCI, les agences consulaires assurent un service de proximité : centres de formalités des entreprises, information économique, création reprise ou transmission d'entreprise, formation... Lieux de rencontres privilégiés pour les entreprises et les collectivités locales, les agences contribuent à l'animation du tissu économique et au développement

économique des territoires de projets du Var (SCOT**...). Chaque agence a en charge le suivi d'un ou deux territoires de SCOT**.

Un champ d'action départemental

La circonscription de la CCI du Var s'étend sur l'ensemble du département. Ceci lui permet de prendre en compte toutes les spécificités économiques du Var et de mener, avec son partenaire le Conseil général, des actions s'inscrivant dans la cohérence départementale. Cette homogénéité lui confère également toute la représentativité et l'autorité indispensables pour décider et mener à bien sa mission en faveur des entreprises.

PLU* : Plan Local d'Urbanisme / SCOT** : Schéma de COhérence Territoriaux / FISAC*** : Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce / ORAC**** : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce.

Trois grandes missions

L'action de la CCI du Var s'articule autour de trois grands axes :

- **Développer** : acteur économique de proximité, la CCI du Var informe et accompagne les entreprises varoises dans toutes les étapes de leur développement
- **Aménager** : gestionnaire d'équipements collectifs, la CCI du Var a créé des ports, un aéroport et des zones d'activités pour donner aux entreprises varoises les outils nécessaires à leur développement
- **Former les jeunes et les salariés** : organisme de formation, la CCI du Var adapte son offre aux exigences de recrutement des entreprises.

Développer

Informez, soutenez, accompagnez les entreprises

La CCIV accompagne les futurs chefs d'entreprise du montage de projet à la création d'entreprise. Elle est ensuite présente à chaque étape de la vie des entreprises, lors de la prospection de nouveaux marchés, du développement à l'export, pour l'obtention de certificats de qualité... Partenaire privilégié des entreprises, quelles que soient leur activité et leur taille, elle œuvre au quotidien pour renforcer leur compétitivité, animer le tissu économique varois et anticiper les évolutions.

Un accueil et un conseil personnalisés
Les six Espaces Entreprendre, offrent un accompagnement individuel des projets de création, reprise ou transmission d'entreprises.
Les six Centres de Formalités des Entreprises (CFE) permettent d'accomplir en un seul lieu les formalités administratives obligatoires (création, cession, modification d'activité) et assurent l'enregistrement de la signature électronique. Le Pôle Consulting regroupe une équipe de consultants en commerce, industrie, tourisme, international, environnement, financement... et apporte aux chefs d'entreprises un conseil sous forme d'actions collectives ou personnalisées.

L'information économique
Pour aider les entreprises à bien connaître leur environnement économique, sensibiliser ses ressortissants aux nouveaux enjeux du commerce électronique et leur permettre d'anticiper et de s'adapter aux évolutions, la CCI du Var propose l'édition d'études, d'annuaires par secteurs d'activités, d'observatoires de conjoncture, l'organisation de réunions thématiques, la mise en place de programmes de formations ciblées, des bourses d'immobilier d'entreprise.

L'ouverture à l'international
Interlocuteur à l'export mandaté par le Conseil Economique Varois (CEV) et cofinancé par le Conseil général du Var, la CCI du Var recense et se charge de promouvoir les savoir-faire varois. Elle accompagne les entreprises sur des salons nationaux et internationaux, facilite leurs démarches à l'export et les aide dans la prospection de nouveaux marchés. La CCI du Var travaille par ailleurs sur l'ouverture à l'international du département vers le Maghreb.

Le regroupement des professionnels
La CCI du Var a initié cette démarche avec les associations de commerçants, les hôteliers et les clubs de chefs d'entreprises afin de les aider à structurer leur offre pour conquérir de nouveaux marchés.

La certification
Pour faire face à la concurrence et aux nouvelles exigences de la clientèle, la CCI du Var incite ses ressortissants à s'engager dans la voie des labels qualité. Elle les accompagne dans leurs démarches et mène des opérations spécifiques de certification qualité : qualité environnementale (ISO 14001), touristique (Hôtelcert), location saisonnière... La CCI du Var toujours soucieuse de la qualité des services qu'elle offre à ses clients, s'est elle-même engagée dans la voie de la certification de toutes ses activités. Aujourd'hui plusieurs de ses sites et services ont reçu cette reconnaissance : l'aéroport, les CFE, la Formation Continue, les Espaces Entreprendre, la Taxe d'Apprentissage... la démarche continue, notamment au niveau des ports.

Chiffres clés

- Plus de 250 études et périodiques économiques
- 30 000 renseignements téléphoniques fournis par les 6 centres de formalités des entreprises, 13 550 rendez-vous
- 11 500 contacts en vue de l'accompagnement de projets de création, reprise ou transmission d'entreprises
- 5 000 contacts à valeur ajoutée et dossiers de consulting traités par an

Aménager

Zones d'activités, aéroport, équipements portuaires

Des zones d'activités pour entreprendre

En raison de sa connaissance du tissu économique local et des besoins des entreprises, la CCI du Var mène une réflexion globale sur l'organisation du territoire varois et intervient sur l'ensemble des grands projets structurants. Pour proposer aux investisseurs des zones idéalement équipées, elle aménage des sites d'activités. Pour offrir aux entreprises varoises les outils nécessaires à leur développement, elle gère des équipements collectifs : un aéroport international et des établissements maritimes.

Déjà à l'origine de la création de nombreuses zones d'activités et afin de permettre aux entreprises de se développer dans un environnement qui répond toujours mieux à leurs attentes, la CCI du Var a aménagé récemment trois nouvelles zones d'activités qui offrent des atouts indéniables aux entreprises qui s'y installent.

La zone d'activités de La Farlède
Le site du " Bec de Canard ", à La Farlède, est une extension de la zone industrielle de Toulon-Est. Ce pôle majeur de l'économie de l'aire toulonnaise, avec plus de 400 entreprises et 8 000 salariés, constitue d'emblée un marché de première importance. Le projet " La Farlède Nord 4 " accueillera bientôt un pôle agro-alimentaire, notamment avec le transfert de l'actuel marché de gros de Sainte-Musse.

Le parc d'activités de Six-Fours-les-Playes
Le parc d'activités de Six-Fours-les-Playes aménagé par la CCIV s'intègre désormais au Pôle d'activités Toulon-Ouest qui regroupe près de 800 entreprises (et 8 500 salariés) réparties sur les 3 communes Six-Fours-les-Plages, Ollioules et La Seyne-sur-Mer. A proximité immédiate de Toulon, à 30 minutes de l'Aéroport International Toulon Hyères, à 35 minutes de Marseille et à 20 minutes d'Aubagne et Gémenos, son succès a incité la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée à aménager une extension de 30 ha (La Millonne).

Le Parc d'activités de Signes-en-Provence
La qualité environnementale de ce Parc d'activités en fait un site privilégié pour l'accueil d'entreprises high tech spécialisées notamment dans l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique médicale et cosmétique. La proximité immédiate du Circuit HTTT* Paul Ricard a attiré également de belles entreprises dans le domaine de la compétition et de la préparation automobile. Atout complémentaire pour ce site : il jouxte l'Aéroport International du Castellet. A ce jour, une cinquantaine de sociétés y emploie plus de 1 200 salariés et bénéficie d'un ensemble de services nécessaires à leur vie quotidienne (restaurants, agence postale, médecine

du travail, bureaux, salles de réunion...). Il reste à ce jour 90 hectares de terrains viabilisés disponibles, fait exceptionnel en région PACA !

Var Accueil Investisseurs
Afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans le département, la CCI du Var, en partenariat avec le Conseil général du Var, a créé Var Accueil Investisseurs. Véritable agence de promotion et de développement économique du département, cette structure accompagne les investisseurs souhaitant s'implanter dans le Var en intervenant à différents niveaux de leur projet : accueil des dirigeants d'entreprise, analyse des projets, aide à la recherche de terrains et locaux, mise en relation avec les partenaires économiques financiers et institutionnels varois...

HTTT : High Tech Test Track*

Chiffres clés

- Signes en Provence - 185 ha de surface totale cessible - 95 ha commercialisés - 90 ha disponibles
- Six-Fours-Les-Playes - 34 ha de surface totale commercialisée
- La Farlède Bec de Canard - 8,5 ha de surface totale commercialisée
- 245 contacts établis en 2005 en vue de l'accompagnement de nouvelles entreprises par an - 195 en 2004





Un aéroport en pleine croissance

L'Aéroport International Toulon-Hyères se positionne parmi les principaux aéroports régionaux français. En investissant dans les infrastructures aéronautiques, la CCI du Var et ses partenaires souhaitent doter le département d'un équipement à la hauteur de ses ambitions. L'aéroport International Toulon-Hyères dispose de nombreux atouts : une position privilégiée dans l'arc méditerranéen, une forte croissance démographique et une attractivité touristique record.

Un positionnement stratégique

Situé au cœur du Var et à quelques mètres du littoral, l'Aéroport International Toulon-Hyères, future plate-forme multi-modale du Var, se positionne comme l'aéroport " haut de gamme " de la région PACA. Aérogare à taille humaine et à vocation internationale, tous les moyens sont mis en

œuvre pour offrir aux passagers un confort optimal : parkings auto au contact de l'aérogare, accès facilité aux avions (courtes distances de marche, enregistrement rapide), accueils VIP et personnalisés à la demande, accès aux services Wifi et Aéro SMS, transferts hélicoptés, assistance pour aviation d'affaires de luxe (Signature Flight Support), etc.

À la conquête de nouvelles destinations

Avec un trafic annuel moyen de 700 000 passagers, les études prospectives avancent le nombre d'un million et demi d'utilisateurs à l'horizon 2015. Ces perspectives conduisent la CCI du Var à mener une dynamique de développement. Ses objectifs : conquérir de nouveaux passagers et offrir de nouvelles destinations internationales, domestiques et loisir en prospectant compagnies

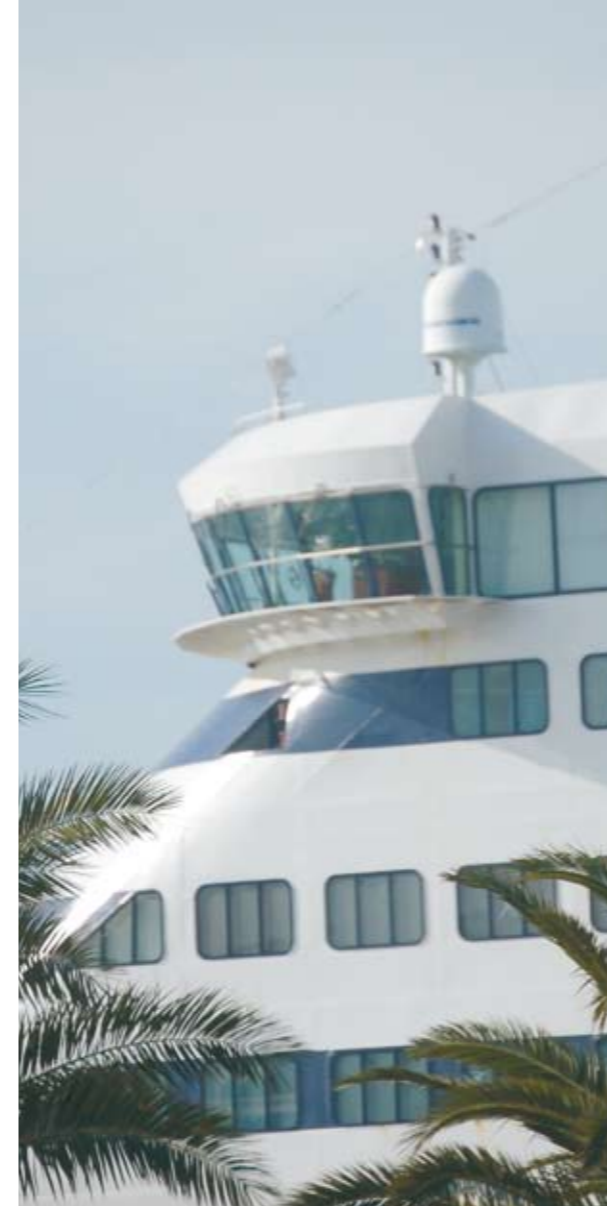
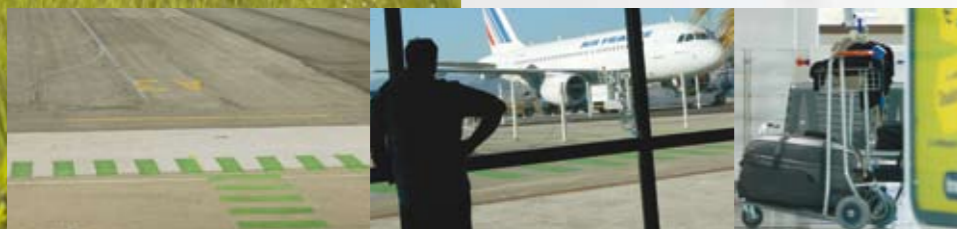
aériennes low cost et tour-opérateurs. Le développement de lignes vers des hubs de correspondances stratégiques, permettra d'offrir au département du Var, un panel élargi de destinations européennes et long-courrier.

Allier performance et respect de l'environnement

Pour satisfaire sa clientèle, l'Aéroport International Toulon Hyères s'est pleinement investi dans un service de qualité, récompensé à deux reprises par l'obtention de la certification ISO 9001-version 2000. Afin de poser les bases d'un avenir durable, et en concertation avec les parties intéressées et les acteurs locaux, il s'engage aujourd'hui dans la maîtrise de ses impacts environnementaux. Son objectif : prouver son engagement avec la certification ISO 14001.

Chiffres clés

- En 2006
- 4 compagnies aériennes régulières : Air France, Jetairfly, Transavia, Ryanair
- 5 destinations desservies toute l'année: Paris, Brest, Bruxelles, Londres et Rotterdam
- 36 destinations en correspondance
- 700 000 passagers par an



Des équipements portuaires en pleine mutation

La CCI du Var déploie d'importants efforts pour développer les infrastructures portuaires dont elle a la charge à savoir un port de commerce, des ports de plaisance et 3 zones industrielles et artisanales situées sur le domaine maritime. Ces activités sont génératrices de retombées économiques très importantes sur l'économie locale.

Le Port de Commerce de Toulon

Les activités du port de commerce, réparties sur 3 terminaux, sont essentiellement centrées sur le trafic ferry, le trafic croisières et le cabotage roulier. Premier port de desserte de la Corse, le port de Toulon a accueilli également depuis début 2005, la première " autoroute de la mer " vers l'Italie.

Le terminal de Toulon Côte d'Azur

Affecté au trafic passagers à destination de la Corse, de la Sardaigne, du Maghreb et au trafic croisières, ce terminal, dont les infrastructures permettent de recevoir trois ou quatre paquebots ou car ferries simultanément, est situé en plein centre-ville de Toulon. Il présente des facilités d'accès exceptionnelles pour les passagers à l'embarquement et au débarquement.

Les terminaux de la Seyne Brégaillon

Entièrement reconfiguré en 2004, le Terminal Nord de la Seyne Brégaillon dispose d'infrastructures de terre pleines permettant de développer le concept " autoroute de la mer " dont l'objectif est d'offrir une alternative au " tout route ". La ligne régulière sur Civitavecchia (Port de Rome) ouverte début 2005, accueille des ensembles routiers et des voitures neuves ; elle est également ouverte aux passagers.

Fort de ce succès, la CCI du Var a aujourd'hui la volonté de développer le potentiel " autoroute de la mer " sur l'Italie et l'Espagne. Le Terminal Sud de la Seyne Brégaillon permet de traiter les opérations les plus confidentielles sur un site à l'accès facilement restreint. Le Terminal de la Seyne Marépolis accueille les très grands paquebots ainsi que les yachts de grande plaisance.

Les ports de plaisance

La CCI du Var exploite un ensemble de 3 500 anneaux répartis sur plusieurs ports qui vont bénéficier d'une complète remise à neuf de leurs installations avec l'agrandissement et la réfection totale des pontons. Ces évolutions s'inscrivent également dans une approche de développement durable avec la mise en place de la démarche régionale " Ports Propres ".

Chiffres clés

- Trafic passagers : 982 737 passagers + 2 millions de passagers locaux (trans-rade et îles)
- Trafic fret : 1 000 509 tonnes
- Plaisance : une capacité de 3 500 postes à quai représentant 194 118 nuitées et 28 694 bateaux en escale



Former les jeunes et les salariés

Former des jeunes à des métiers d'avenir

La CCI du Var consacre 18% de son budget à la formation des jeunes et des salariés. Pour répondre aux besoins des entreprises, la CCI du Var adapte ses programmes à leurs attentes et développe une forte stratégie de partenariat, notamment au travers de l'alternance. Du brevet professionnel au Bac + 5, la CCI du Var intervient dans tous les secteurs d'activité et propose une large gamme de formules.

Le Campus de la Grande Tourrache à La Garde, abrite trois établissements d'enseignement gérés par la CCI du Var : l'École Supérieure de Commerce et Technologie (ESCT), l'École Internationale de Design (EID) et le Lycée Technique la Tourrache. Points communs à ces trois enseignements : des diplômes reconnus par l'État et un excellent taux d'insertion professionnelle (93 % en moyenne pour l'ESCT et l'EID).

L'École Supérieure de Commerce et Technologie (ESCT)

La CCI du Var a créé l'ESCT en 1986 pour répondre à un besoin spécifique des entreprises varoises. Nombre d'entre elles recherchaient en effet des chargés d'affaires possédant de solides compétences techniques. D'où la spécificité de l'ESCT qui recrute à Bac + 2 scientifique ou

technologique, et délivre en trois ans le titre " Ingénieur d'Affaires ", certifié par l'État au niveau I (Bac+5). L'ESCT prépare aux métiers du marketing industriel, du management de l'innovation, de la stratégie internationale. L'ouverture à l'international occupe une place de choix dans l'enseignement puisque la moitié des étudiants effectue un semestre d'études à l'étranger.

L'École Internationale de Design (EID)

L'EID est la seule école du sud de la France spécialisée à la fois en design produit et en graphisme multimédia. Créée en 1991, l'EID recrute à Bac + 2 et forme aux métiers de la création (design d'espace, design industriel, design multimédia, identité visuelle et packaging, design management). Cette école propose un titre de Concepteur-Designer certifié Niveau II

(Bac+4) et un Master of Science en partenariat avec l'Université de Salford (UK).

Le Lycée Technique la Tourrache

Lycée privé sous contrat d'association avec l'État depuis 1971, le lycée technique prépare à quatre brevets de techniciens supérieurs : un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations et trois BTS dans la filière arts appliqués (Design de Produits, Communication Visuelle option Graphisme Edition Publicité et Communication Visuelle option Multimédia).

Un fort partenariat avec les entreprises

Pour améliorer l'insertion professionnelle de ses jeunes diplômés, la CCI du Var mise sur un fort partenariat avec les entreprises. Le rythme scolaire a été aménagé afin de permettre aux étudiants de s'investir dans des stages. Les enseignements du groupe

ESCT/EID sont ouverts à l'alternance. La voie de l'apprentissage, qui permet de devenir rapidement opérationnel, séduit un nombre croissant d'étudiants. Le titre d'ingénieur d'affaires est également accessible aux salariés d'entreprises par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le groupe ESCT/EID met par ailleurs ses compétences à la disposition des entreprises, il leur propose des missions de conseils, des études et des réalisations dans le domaine du Design ou du commerce et de la technologie. Le groupe dispose ainsi de quatre types de prestations : création de produits, ouverture vers de nouveaux marchés, élaboration de stratégies de communication et développement de compétences (formations des salariés).

Chiffres clés

■ ESCT	360 élèves	72 apprentis	97% d'insertion à 6 mois	un réseau de 900 anciens
■ EID	155 élèves	40 apprentis	83% d'insertion à 4 mois	un réseau de 450 anciens
■ Lycée	170 élèves	Taux de réussite :	BTS Compta 80%	Design Produit 65%
			Communication Visuelle option Graphisme édition publicité 92%	Communication Visuelle option Multimédia 90%





Une formation continue en prise directe avec les besoins des entreprises

Les nombreuses formations continues mises en place par la CCI du Var pour les salariés sont la garantie de pouvoir s'adapter à des métiers en constante évolution. Qu'elles soient de base ou de perfectionnement, de remise à niveau ou de spécialisation, les formules proposées couvrent tous les domaines de compétence de l'entreprise.

Deux centres de formation dans le Var

La CCI du Var dispose de deux centres de formation continue dans le Var. Ils sont implantés à Fréjus/Saint-Raphaël et Toulon. En ce qui concerne les formations intra et inter entreprises les sessions sont mises en place sur l'ensemble du département en apportant une réponse de proximité.

Des formations sur mesure pour l'entreprise

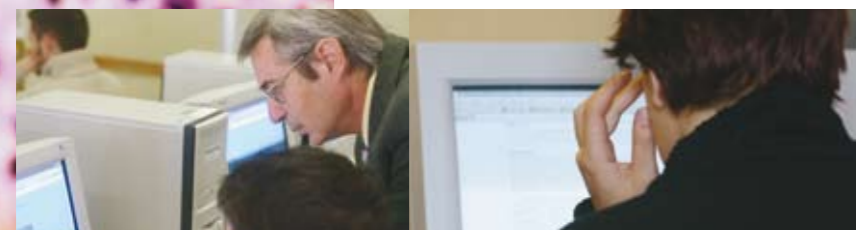
L'offre de formations est caractérisée par une grande souplesse. Chefs d'entreprise et salariés choisissent entre l'alternance, les stages intra-entreprise (une formation spécifique dans l'entreprise), les stages inter-entreprises (une formation commune à plusieurs entreprises), les parcours à la carte sous forme d'ateliers permanents et depuis peu le suivi des cours en e-learning (cours par internet). Au préalable, ils auront pu bénéficier de conseils pour définir leurs besoins, monter leur plan de formation et leur plan de financement.

Des formations en alternance pour les jeunes

La CCI du Var propose également plusieurs diplômes (DECF, et de nombreux BTS) et formations (ECD, Ecole du Commerce et de la Distribution). Ces diplômes et formations peuvent être suivis en apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Une large gamme de filières

A côté de filières traditionnelles, comme la vente, la comptabilité/gestion, la bureautique, les langues étrangères ou le management, la CCI du Var a créé des formations spécifiques et adaptées aux besoins des entreprises. C'est ainsi que sont nés des modules s'adressant aux branches professionnelles, tels que les professionnels de l'immobilier, du tourisme de l'hôtellerie de plein air, de la restauration rapide etc. Toutes ces formations sont reconnues par les branches professionnelles (CQP).



Chiffres clés

- 209 368 heures de formation dispensée sur 13 domaines de formation
- 1 457 salariés formés dont 217 en alternance
- BTS 40% de réussite aux diplômes, 80% de placement



Territoires et implantations de la CCI

- Agences / Siège
- Aéroport international Toulon/Hyères
- Ports de commerce / Passagers
- Ports de plaisance
- Autres implantations
- Campus
- Formation continue
- Limites de SCOT

Les partenaires de la CCI du Var

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Agence de l'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise, Agence Française pour les Investissements Internationaux, Air France, Air Liquide, Alcatel, ANPE Cadres Toulon, APEC, Assedic du Var, associations de commerçants du Var, associations d'entreprises du Var, Association des Femmes Chefs d'Entreprises, Association des Maîtres Restaurateurs Varois, Association Terre de Salernes, Association Territoriale d'Initiative en Réseau pour l'Entreprise, Association PACA Entreprendre, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, Banque de France, Banque Populaire Côte d'Azur, Base Aéronavale, BV Industrie (René Brisach), Caisse des Congés Payés du Var, Caisse d'Epargne Côte d'Azur, Caisse Mutuelle Régionale, Caisse Organic Provence, Centres de Gestion Agréés, Centre de Soutien et Aide Municipale à l'Emploi, CFAIM, Chambre d'Agriculture du Var, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, Chambre Départementale des Huissiers de Justice du Var, Chambre des Jeunes Dirigeants, Chambre Professionnelle des Agents Commerciaux, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie PACAC, Comité Départemental du Tourisme, Comité des élus du Golfe de Saint-Tropez, communautés d'agglomération du Var, communes et communautés de communes du Var, Conseil général du Var, Conseil Régional PACA, Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, DCN, Direction Départementale Agence Nationale Pour l'Emploi, Direction Départementale de la Concurrence Consommation et Répression des Fraudes, Direction Départementale de l'Équipement, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Services Fiscaux, Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, Dirigeants Commerciaux de France, Douanes, EADS, Eca, Est Var Initiative, Eurocopter, l'Europe, Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, FNAIM, Formation Accueil et suivi des Créateurs porteurs d'Initiatives Locales pour l'Economie, France Télécom, Gie Groupement Varois de l'Assainissement, IBM, Initiative Entreprendre en Dracénie, Institut Méditerranéen de la Qualité, Institut National de la Propriété Industrielle, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique, Jeune Chambre Economique, Lafarge, Lafuma, Legrand, Mission du Développement Economique Régionale PACA, Mutualité Sociale Agricole, Nestlé, Office Départemental du Commerce et de l'Artisanat, Orea, Ordre des Avocats, Ordre des Experts Comptables, PACA Mode d'Emploi, Pacte Territorial pour l'Emploi, Parc Naturel Régional du Verdon, Pôle Mer PACA, Préfecture Maritime, Préfecture du Var, Provence Verte, Régime Social des Indépendants, Rynetwork, Services Vétérinaires, Sociétés d'Economie Mixte du Var, syndicats de territoires du Var, fédérations et syndicats professionnels du Var, Toulon Provence Méditerranée, Toulon... Technologies, Tribunaux de Commerce du Var, Union Patronale du Var, Urssaf du Var...

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
236 boulevard Maréchal Leclerc
BP 5501 - 83097 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 22 80 00 - Fax : 04 94 22 80 01
www.var.cci.fr

Agence de Brignoles
Centre d'Affaires l'Hexagone
Quartier "Pré de Pâques" - 83170 Brignoles
Tél. : 04 94 37 22 00 - Fax : 04 94 69 33 73
agence.brignoles@var.cci.fr

Agence de Draguignan
247 rue Jean-Aicard - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 64 20 - Fax : 04 94 68 21 01
agence.draguignan@var.cci.fr

Agence de Hyères
Centre Olbia - Rue du Soldat Bellon - 83400 Hyères
Tél. : 04 94 65 50 89 - Fax : 04 94 65 43 85
agence.hyeres@var.cci.fr

Agence de Saint-Raphaël / Fréjus
190 place Couillet - 83700 Saint-Raphaël
Tél. : 04 98 11 41 30 - Fax : 04 98 11 41 31
agence.straphael@var.cci.fr

Agence du Golfe de Saint-Tropez
Avenue du Général de Gaulle - BP 132
83993 Saint-Tropez Cedex
Tél. : 04 94 55 98 30 - Fax : 04 94 55 98 31
agence.golfe-st-tropez@var.cci.fr

Direction des Ports et Affaires Maritimes
160 avenue de l'Infanterie de Marine - 83000 Toulon
Tél. : 04 94 22 80 80 - Fax : 04 94 22 80 81

Aéroport International Toulon / Hyères
Direction des Affaires Aéronautiques
Boulevard de la Marine - 83418 Hyères Cedex
Tél. : 04 94 00 83 83 - Fax : 04 94 00 84 13

Campus de la Grande Tourrache
Z.I. de Toulon-Est - BP 262 - 83078 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 22 81 00 - Fax : 04 94 22 81 01

Directeur de la publication : Alain Schlessler
Rédacteur en chef : Valérie Fontan

Coordination (rédaction, photographies, suivi de fabrication) : Laurence Neid-Claudot
Conception et infographie : Groupe à4 (Faizandaz création)
Crédit photos : Mélanie Pelazza, CCIV, P. Colias, J.M. Huron, J.C. Bellonne, J. Walz
Edition : juin 2006



CCIV
Chambre de Commerce
et d'Industrie du Var

236 boulevard Maréchal Leclerc
BP 5501 - 83097 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 22 80 00 - Fax : 04 94 22 80 01
www.var.cci.fr

